

068197

179

**20-20 TECHNOLOGIES**  
Société par actions simplifiée au capital de 6.500.000 euros  
Siège social : 323 Chemin des Plaines – 06370 Mouans Sartoux  
388 748 931 RCS CANNES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2011**

L'an deux mil onze,

Le 28 octobre

A 16:00 heures, HAE

Les membres du Conseil d'Administration de la société 20-20 Technologies se sont réunis par voie téléphonique.

**Sont présents :**

Monsieur Thierry Racinais	Président démissionnaire
Monsieur Jean-François Grou	Membre du Conseil d'Administration
Monsieur Jörg Whittus	Membre du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-François Grou remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président démissionnaire rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Démission de Monsieur Thierry Racinais à titre d'Administrateur, de Mandataire social et de Président de la société;

- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

### **Démission de Monsieur Thierry Racinais à titre de Administrateur, de Mandataire social et de Président de la société**

Monsieur Jean-François Grou confirme que par lettre en date du 24 octobre 2011, Monsieur Thierry Racinais a remis sa démission de ses mandats d'Administrateur, de Mandataire social et de Président de la société, avec effet à compter de cette date.

Le Conseil prend acte à l'unanimité de la démission de Monsieur Thierry Racinais de ses mandats d'Administrateur, de Mandataire social et de Président de la société, et lui adresse ses remerciements pour les travaux accomplis au sein de la société.

### **Nomination d'un nouveau Président**

Le Conseil de procéder à la nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Thierry Racinais et il suggère de nommer à ces fonctions Monsieur Jörg Whittus.

Sur proposition de Jean-François Grou, et après délibération, le Conseil statuant conformément aux dispositions des statuts de la société, décide à l'unanimité de nommer, en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour:

- Monsieur Jörg <sup>Whittus</sup> Whittus, né le 10 mai 1961 à Bad Oeynhausen (Allemagne), de nationalité allemande, domicilié à D-49084 Osnabruck (Allemagne), Franz Lenz Strasse 3.

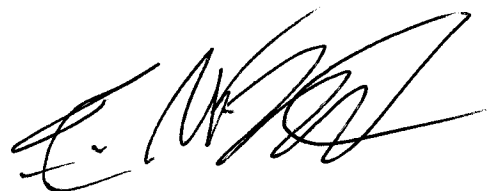
Le Conseil décide ensuite que Monsieur Jörg Whittus ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Président mais aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de mission et de représentation.

Monsieur Jörg Whittus déclare accepter le mandat de Président et ne tomber sous le coup d'aucune interdiction, incompatibilité ou déchéance susceptible de lui en interdire l'exercice, et quitte ses fonctions de Directeur Général qu'il occupait jusqu'ales

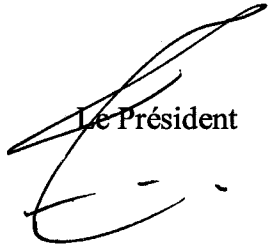
### **Pouvoir pour accomplir les formalités légales**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité requise par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, un membre du Conseil d'Administration et Monsieur Jörg Whittus pour acceptation de son mandat.

  
Le Président

Jean-François Grou



  
Jörg Whittus<sup>1</sup>

*Bon pour acceptation des  
fonctions de Président*

---

<sup>1</sup> Merci de faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions de Président »